

À PROPOS DE LA BANQUE FRANÇAISE MUTUALISTE

La Banque Française Mutualiste est la banque de chaque agent du secteur public.

C'est la seule banque en France à avoir été créée à l'initiative de mutuelles du secteur public qui souhaitent apporter à leurs adhérents une offre de produits et services bancaires portant leurs valeurs.

Depuis 1986, elle propose, à l'**ensemble des agents du secteur public**, une gamme de prêts personnels, d'épargne et d'assurances de prêts à conditions attractives. Sans guichet et pourtant proche de ses clients, la banque s'appuie en métropole sur le réseau d'agences de son partenaire historique Société Générale et plus largement de ses canaux digitaux. Ce modèle original permet ainsi aux agents de bénéficier d'une offre dédiée et performante élargie des produits et services d'un grand groupe bancaire.

Guidée par des valeurs mutualistes de solidarité et de responsabilité citoyenne, elle s'engage depuis plusieurs années dans la prévention des risques financiers et dans la lutte contre le mal endetté et le surendettement.

Aujourd'hui, **1,2 million agents du secteur public**, qu'ils soient agents hospitaliers, enseignants, militaires, douaniers, gendarmes, policiers, agents territoriaux, fonctionnaires d'État... sont clients de la banque (métropole et DROM). Son sociétaire de référence est la Mutuelle Nationale des Hospitaliers (MNH).

Suivez l'actualité de la Banque Française Mutualiste sur www.bfm.fr
et sur les réseaux sociaux.



Découvrez « PARLONS PUBLIC » notre plateforme d'information du secteur public sur bfm.fr/parlons-public

CONTACT MÉDIAS

Jérôme Aubé | 06 29 82 76 55 | presse@groupe-nehs.com